

**PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA FORMATION
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE**

Séance du 16 janvier 2025

n° 154/ Aix-en-Provence IUT/ Amphi Est/ 14h00

**approuvé par la CFVU du 27 février 2025
sous la présidence de Sophie de Cacqueray, Vice-présidente formation**

SONT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS :

Collège des professeurs et personnels assimilés :

Evelyne BOUTEYRE (pouvoir), Emilie CARRETIER, Kathia CHAUMOITRE (pouvoir), Antoine GENTIER, Nicolas MASCRET (pouvoir), Virginie MERCIER (pouvoir), Jean-Manuel RAIMUNDO (absent), Michel RUQUET.

Collège des enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés (hors professeurs) :

Alexandrine BERTAUD, Jean-Michel BREZUN, Jean-Charles DUFOUR, Julien LEFEVRE (pouvoir), Hervé MAGNOULOUX, Nadia MESLI, Guylaine MOLINA (pouvoir), Anaïs SAINT JONSSON.

Collège des usagers :

Présent = Quentin ACQUATELLA (suppl. : Mohamed BENKHEDDA)

Absent = Ralph ATRACH (suppl. : Clara ROUX-ROCARPIN)

Absente = Anastasia AUBERT (suppl. : Youssouf BERTE)

Présent = Laurent BADIE-BARTHES (suppl. : Lina JAMMOT)

Absente = Marnie BOCOIGNANO-MARTINEZ (suppl. : Emma CROUIN)

Pouvoir = Ferréol BONNETAIN (suppl. : Loïc FABRE)

Présent = Ghjuvan CATONI (suppl. : Oscar PILLET)

Pouvoir = Younes DUFRESNE (suppl. : Zoé GORODINE)

Pouvoir = Charles GOMEZ (suppl. : Lucas FILETI)

Pouvoir = Charlie HALLART (suppl. : Camille BAGNOL)

Absent = Matt JAMIS (suppl. : Clara ROPPENNECK)

Présente = Mathilde MEUNIER (suppl. : Tiffany VELLA)

Absent = Leonardo PEREZ (suppl. : Amandine BRILLARD)

Pouvoir = Andréa SOREL (suppl. : Lou CHARLOT)

Présent = Juan Austen VAHATRINIAINA (suppl. : /)

Pouvoir = Alixe VIEILLEDENT (suppl. : Hugo CORNUTELLO)

Collège des personnels B.I.A.T.S.S. :

Françoise DESRUES, Guillaume GREGOIRE, Soall MAHDJOUB, Marie-Christiane MIRTILLO

Collège des personnalités extérieures avec voix délibérative :

Sarah BOUALEM (absente), Julien COUDERT, Nathalie MANIVET-DELAYE (absente), Patrick ZIMBARDO (pouvoir).

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Nombre de présents ou représentés : **32**

PARTICIPE A LA SÉANCE AVEC VOIX CONSULTATIVE : /



ASSISTENT A LA SÉANCE EN QUALITÉ D'INVITÉS : Grégory ALMERA, Nathalie ALMERAS, Patrice BONNET, Lionel BRINGOUX, Christelle CAMMAN, Fanny CLAIN, Emna CHAREF, Véronique CHARRASSE, Niccolo CASILLI, Idoya DE PONCINS, Nuria GALA, Stéphanie GOLDIE, Raphaël GROS, Annie GUILLERM, Djamal HABET, Stéphanie HUGUET, Marie ONNO, Nathalie PARQUIER, Cyril PEYRE, Ghislaine POYET, Pascal RATHELOT, Charles ROSE, Julie SOUHAMI, Léo TIXADOR, Hervé TORTEL, Éric VALÉRIO,

Les Vice-présidents délégués à la formation : Cécile BOZZO, Pascale BRANDT-POMARES (Excusée), Émilie CARRETIER, Guylène NICOLAS (Excusée), Christophe PELLEGRINO, Anne RIBAUD (Excusée), Éric VALÉRIO (Excusé).

Le Vice-président délégué à la vie étudiante : Nicolas MASCRET.



Ordre du jour

I- Actualités

II-Présentations

- Évolution de la plateforme ConPeRe
- Projet étudiant subventionné par le FSDIE Projets : Arles en prémices-MACADAM
- Bilan Mon Master : rentrée 2024

II- Procès-verbal

- Séance du 16/01/2025

III- Vie étudiante

- Avis de la Commission FSDIE projets du 10/01/2025
- Schéma directeur de la vie étudiante amU (2025/2030)
- Révision du règlement intérieur du dispositif des CVEC de campus, à compter de 2025 (reporté)

IV- Formation/Pédagogie

- Ouverture de diplômes en partenariat à l'international (DPI), à compter de 2025/2026
- Répartition de l'enveloppe budgétaire 2025 destinée à la formation et vie universitaire
- Campagne de sélection en Master 1 pour l'année universitaire 2025/2026



La VP Formation ouvre la séance à 14h03 après avoir constaté le quorum.



I- Actualités

La VP Formation présente ses meilleurs vœux à l'assemblée réunie et s'adresse en particulier aux étudiants pour leur souhaiter tous ses vœux de réussite dans leurs études.

• Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

La VP Formation rappelle qu'un nouveau ministère conjoint avec l'éducation nationale est constitué depuis fin décembre 2024, sous la direction de la Ministre Élisabeth Borne, ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Philippe Baptiste a été nommé Ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Dans son discours de politique générale, le premier Ministre, François BAYROU, a annoncé envisager une réflexion concernant la plateforme Parcoursup et l'introduction d'une année de propédeutique après la fin du lycée.

Les réunions de travail programmées avec la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) sont reportées, car les cabinets ministériels ne sont pas installés.

II- Présentations

1) Évolution plateforme ConPeRe

Intervenante : Marie ONNO, gestionnaire (Pôle études-DIRFOR)

La VP formation rappelle que l'arrêté licence du 30 juillet 2018 prévoit des dispositions pour la réussite des étudiants, comme l'établissement d'un contrat pédagogique « *qui précise son parcours de formation et les mesures d'accompagnement destinées à favoriser sa réussite* ».

Le contrat pédagogique pour la réussite étudiante (CPRE) a été mis en œuvre via la plateforme ConPeRe initiée par l'université de Grenoble qui stoppe son utilisation mais permet aux universités comme AMU de continuer son développement. La plateforme est en production depuis 2022/2023 et amU tend à la rendre plus fonctionnelle et conforme à sa stratégie formation.

Le contrat cible les étudiants de licence, licence professionnelle et bachelor universitaire de technologie pour établir un contrat d'accompagnement individualisé, tout au long du parcours académique. Ce contrat permet d'inscrire les

aménagements spécifiques (étudiant sportif, salarié...) et de créer un environnement partagé autour de la vie de l'étudiant.

M. Onno, en charge de coordonner le développement de cette plateforme, explique l'étape actuelle qui est d'étendre l'information à l'ensemble des composantes et d'assurer la réalisation du contrat à tous les niveaux de cycle 1. amU va recruter un développeur pour répondre aux attentes répertoriées auprès des composantes déjà utilisatrices du logiciel (inscription première dans un cycle 2, situations de handicap, régimes spéciaux...).

Il est prévu à court terme d'intégrer le service de la mission handicap (DVEC), de développer l'application comme un outil de communication pédagogique au sein de l'établissement (services administratifs, responsables de formation et étudiant) et encore de permettre une prise de rendez-vous ou une alerte depuis l'outil, notamment pour l'étudiant en difficulté.

Le bilan mi-parcours en janvier 2025 indique que l'IUT et la FDS se sont notablement saisis du dispositif, en revanche les autres composantes doivent être accompagnées pour communiquer auprès des étudiants et des équipes pédagogiques. Elle indique que plus de 8 000 contrats ont été finalisés et signés.

C. Pellegrino ajoute que la procédure est initiée par un référent enseignant qui fait une proposition de suivi pédagogique à l'étudiant. L'accord est matérialisé par une signature, d'où le terme de contrat. Les missions du développeur en cours de recrutement permettront aux responsables d'année d'avoir des souplesses d'utilisation sur la plateforme et des développements indispensables à une meilleure praticité et utilisation de l'outil.

S. Goldie commente que l'EJCAM est peu active, car plusieurs problèmes techniques sont rencontrés. **M. Onno** explique qu'à ce jour, la DIRFOR est assistée uniquement d'un personnel de la DirNum, en appui pour pallier ces difficultés.

N. Mesli indique qu'en ALLSH il y a un formulaire local. Elle demande si ce logiciel peut rassembler toutes les données de process à la suite des commissions spécifiques, car beaucoup de formulaires passent par les messageries et se perdent. **M. Onno** confirme que c'est bien l'objectif tout en associant le SUIO dans les décisions d'orientation.

La VP Formation intervient sur l'importance de créer ce contrat au moment des inscriptions administratives pour coordonner directement les informations sur ConPeRe. Elle rappelle que parmi les indicateurs retenus dans le projet Dream-U, cet outil sera nécessaire pour le suivi de la réussite.

H. Magnouloux note une grande disparité quant au niveau d'avancement des contrats par composante. **M. Onno** suppose qu'une des causes est le retard de communication pris auprès des étudiants dès la rentrée, ensuite vient le degré d'implication pour décider des procédures. Les relances auprès des étudiants varient d'une structure à l'autre.

J. Souhami admet la difficulté de communication auprès des étudiants qui réside dans le fait que d'autres outils sont disponibles et qu'à ce jour cette plateforme est peu aidante. **J-M Brezun** demande quelles modalités d'extraction sont possibles.

M. Onno indique qu'elle se rendra disponible pour se déplacer au sein des composantes, pour ainsi aider les responsables de formation et leur montrer les différentes fonctionnalités déjà mises en place. En outre, un mail type d'information leur sera transmis pour communiquer au sein de leur structure.

M. Bringoux récapitule les profils (ESH, PPES, sportifs de haut niveau...) et demande si le régime de la formation continue doit être intégré. **M. Onno** confirme qu'il sera nécessaire de le mentionner, le but étant de multiplier les champs d'informations. Le développement sera rapide sur ce type de modélisation qui sont faciles à mettre en œuvre afin de centraliser les aménagements.

Au regard des questions techniques, **la VP Formation** suggère à la DIRFOR de multiplier les formations auprès des responsables en se déplaçant dans les composantes. Au niveau ministériel, un outil national serait en cours de réflexion pour répondre à l'obligation réglementaire, l'intérêt serait de développer rapidement ConPeRe pour éventuellement le proposer au niveau national. **C. Pellegrino** ajoute que l'université d'Artois s'est rapprochée d'amU pour aider à renforcer ConPeRe qui les intéresse également, ce qui permettra de concevoir une plateforme qui émane du terrain et la partager avec d'autres universités.

(Annexe 0a du présent procès-verbal)

2) Projet étudiant subventionné par le FSDIE projets

Association : Arles en prémices

Événement : MACADAM

Dates : du 26/02/2025 au 01/03/2025

Composante : FEG – Master « Direction des projets ou établissements culturels » parcours administration des Institutions Culturelles (AIC)

Intervenants : Léo TIXADOR, Président

Niccolo CASILLI, Vice-président

Charles ROSE, Secrétaire

Grégory ALMERA, Vice-trésorier

Emna CHAREF, Référente projet Barriol

Cette 22^{ème} édition du festival permettra à l'ensemble des 1 300 étudiants du pays d'Arles de se réunir autour de l'un des piliers de cette ville : la culture.

12 événements culturels, dont 10 gratuits pour les étudiants, vont être organisés sur 4 jours. L'association propose un projet récurrent en doublant le temps de l'événement. Ils ont pour cela, sollicité des financements auprès de plusieurs organismes publics.

L'organisation de ce festival pluriculturel, conçu par des étudiants pour les étudiants, met à l'honneur les cultures urbaines, notamment du quartier populaire de Barriol. Concert, soirée étudiante, ateliers d'écriture et de photographie, peintures murales en lien avec les associations de quartier sont au programme des animations pilotées par les étudiants. Les étudiants arlésiens sont issus de divers parcours de formation et de diverses régions, ce qui fait la force de ce projet, qui attend entre 200 et 400 participants. Les objectifs des étudiants à travers le festival MACADAM sont de connecter la communauté étudiante arlésienne, d'impliquer la population et de rendre les cultures urbaines plus accessibles et compréhensibles. L'association invite les membres de la CFVU à participer au festival à partir du 26 février prochain.

La VP Formation adhère au projet qui s'inscrit intégralement dans cette ville, haut lieu de la culture provençale. Elle félicite les étudiants pour leur organisation, pour le dynamisme et l'émulation qu'ils portent avec un programme sur presque une semaine. **N. Mascaret** félicite également les membres de l'association pour leur modèle de co-financement, car ils sollicitent des subventions auprès de différents partenaires, critère particulièrement apprécié dans les dossiers. **T. Tixador** indique que c'est le mode opératoire pour récolter suffisamment de finances afin de développer le festival et surtout faire venir des artistes de qualité afin d'attirer différents publics.

(Annexe 0b du présent procès-verbal)

3) Bilan Mon Master, rentrée 2024/2025

Intervenante : Ghislaine POYET gestionnaire (pôle études-DIRFOR)

G. Poyet rappelle que la plateforme Mon Master est constituée de deux parties : une pour la saisie de l'offre de formation de l'établissement, « Trouver mon master », et une autre, accessible aux étudiants pour la partie candidature « Mon Master ». Les capacités d'accueil sont arrêtées chaque année en Conseil d'administration, elles sont à distinguer en deux catégories : la CAL ou capacité d'accueil limitée (comptabilise redoublants et étudiants internationaux, donc la capacité totale de la formation) et la COL ou capacité offerte limitée (qui est la capacité en places offertes via la plateforme). La plateforme Mon Master permet de réajuster les COL en cours de procédure, mais seulement à la hausse (non proposé sur Parcoursup).

Le bilan compare les capacités d'accueil entre les rentrées 2022/2023 et 2024/2025 et montre de légères baisses dans certaines composantes, comme la FEG et ALLSH, et des augmentations notables pour d'autres composantes, comme l'EJCAM et l'IMPGT, sans grand impact sur les places globales offertes par AMU.

En ce qui concerne le nombre de candidatures, il continue d'augmenter. La phase d'inscription révèle que 61,50% des inscrits étaient déjà étudiants à amU, l'année antérieure à l'entrée en master.

Les saisines du Recteur ont diminué de 40% par rapport à 2023/2024, du fait que 44% des formations ont été ouvertes en phase complémentaire, ce qui a permis aux étudiants qui avaient reçu des « refus » de faire d'autres vœux.

A l'instar de la présentation du bilan « Parcoursup : rentrée 2024 », un focus est établi relativement aux missions des quelques 933 référents d'établissement, tout au long de l'année universitaire, qui corrobore le travail conséquent sur les plateformes de candidatures.

Les chiffres à retenir pour la rentrée 2024/2025 :

- 7 587 places en COL
- 110 072 candidatures en totalité ; 96 723 confirmées (+12.87% par rapport à la rentrée 2023/2024) avec un résultat de 43 297 candidatures classées ;
- 116 formations ouvertes en phase complémentaire ;
- 5 650 inscriptions administratives issues de Mon Master.

La VP Formation rappelle qu'il existe, comme pour le premier cycle, une Commission d'accès en M1 relevant du rectorat pour les étudiants qui n'ont pas eu de propositions favorables. Un placement prioritaire est réservé aux étudiants en situation de handicap. Elle remercie G. Poyet et la DIRFOR pour cette synthèse très éclairante des missions des équipes pédagogiques et des Commissions.

III- Procès-verbal

- **Séances du 5 décembre 2024**

Vote :

La CFVU approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 5 décembre 2024.

IV- Vie étudiante

1) Avis de la Commission FSDIE projets du 10/01/2025

En guise de propos liminaires, **N. Mascret** ne pouvant rester jusqu'à la fin de la séance, explique avoir donné procuration à un membre de la CFVU qui votera en son lieu et place, dès le premier point.

Il commente ensuite que 40 projets ont été financés dans les domaines: culturel, sportif, social, de la santé et du handicap, éducatif, citoyen, environnemental ou humanitaire. Une représentation satisfaisante de tous les campus est à noter lors de cette Commission.

La VP Formation fait procéder au vote du montant total des subventions accordées : 72 012,00 €, dont 6 610,34 € dans le cadre du programme IDéal-amidex « Engagement étudiant ».

Vote :

**La CFVU approuve, à l'unanimité, l'octroi et le montant dédié aux projets étudiants examinés le 10 janvier 2025, lors de la Commission pour projets étudiants du Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes d'amU.
(Annexe 1 du présent procès-verbal)**

2) Schéma directeur de la vie étudiante amU (2025/2030)

N. Mascret annonce que le schéma directeur de la vie étudiante amU a enfin abouti après une longue concertation. Il émane d'une préconisation ministérielle afin de penser à l'échelle de l'établissement sa politique de vie étudiante, au plus près des besoins des étudiants et selon les spécificités du territoire. Il rappelle la dichotomie entre la richesse des projets développés à l'université et une réalité morose qui est la précarité étudiante.

France universités souhaite instituer la vie étudiante, comme nouveau pilier de l'université, au même titre que la formation et la recherche. Le Code de l'éducation évoluerait en ce sens afin d'établir des textes réglementaires légitimant et autorisant l'université à agir auprès des étudiants dans un domaine social.

amU propose un schéma directeur (SD) qui s'appuie sur un guide méthodologique rédigé en juin 2023 par la DGESIP. La mise en place d'un VP RSE (responsabilité sociétale des entreprises), la feuille de route 4.0 d'amidex et la fondation amU intègrent la thématique vie étudiante pour financer des actions.

Des axes ont donc été définis selon des modalités concrètes à mettre en place, avec un indicateur qualitatif ou quantitatif pour faire un suivi sur 5 ans.

Le texte a été présenté en réunion de gouvernance et à la suite de l'avis de la CFVU, il sera porté à l'approbation du CA du 21 janvier 2025.

S. Huguet explique que le diagnostic pour cibler les actions du SD émane des résultats 2023 de l'enquête OVE « Conditions de vie étudiante », des ateliers participatifs menés par l'OVE et la DVEC sur différents campus et du GT stratégie étudiante, mis en place par l'ancien VP Formation, Lionel Nicod. Elle indique que la rédaction du SD est l'aboutissement des travaux des réunions des Comités de pilotage et d'orientation qui comptent des Vice-présidents, personnels des directions et services, des représentants de composantes et autant de représentants étudiants. Elle cite également les partenaires associés au projet : Crous, rectorat, préfecture, collectivités territoriales et associations.

N. Mascret tient à remercier tous les participants sans lesquels le texte proposé pour la stratégie amU n'aurait pu aboutir, le mot d'ordre étant « co-construction ».

Il présente ensuite les 4 axes :

- Bâtir ensemble une université plus inclusive et durable
- Préserver et améliorer la santé physique, mentale et sociale de chaque étudiant
- Faire des campus de véritables lieux de vie, dynamiques et durables
- Promouvoir l'engagement citoyen, artistique, culturel, environnemental et sportif

Une des actions centrale est basée sur la communication afin de faire connaître les dispositifs qui quelquefois restent méconnus par les étudiants.

Il détaille les thématiques annoncées dans le support de présentation, comme les ressourceries, épiceries solidaires, santé (...). Les actions pour les enjeux santé sont mises en place avec le service universitaire de santé étudiante (SSE) en collaboration avec le Vice-président délégué santé et handicap, Laurent Bensoussan.

S. Huguet explique l'intérêt des maisons de l'étudiant pour articuler les temps d'études et de vie étudiante, afin d'augmenter les disponibilités pour l'engagement étudiant et d'étendre des plages horaires sur les tiers lieux.

La VP Formation salue ce travail remarquable réalisé en une année, à la suite de la politique impulsée par la Vice-présidence formation sortante. Une nouvelle direction s'est installée et elle remercie Stéphanie Huguet pour avoir institué administrativement la DVEC, avec bonne humeur, en s'appuyant sur l'ancienne structure DEVE, en collaboration avec Béatrice Delorge. Elle remercie également Nicolas Mascret pour le relais performant à la suite de Jean-Louis Moro.

A. Gentier revient sur les plages horaires en indiquant que les ouvertures de sites les week-end et congés pourraient contribuer à insuffler une vie estudiantine plus manifeste sur les campus.

N. Mascret confirme que l'amplitude horaire est une solution, en revanche elle soulève l'aspect sécuritaire, notamment sur des sites comme St Charles. A ce jour, ce n'est pas une priorité à court terme, mais cela fait partie de l'axe 3.

L. Badie-Barthes note que la thématique « *encourager et renforcer le mode d'expression des étudiants* » n'est pas développée. Il s'interroge sur les moyens d'expressions syndicales, comme le droit de tracter.

N. Mascret indique que la question a été abordée, mais non intégrée pour le moment au SD, car la version validée était antérieure à la réunion avec le Président sur cette thématique. En outre, cette problématique dépassant le cadre de la vie étudiante, elle doit être traitée à l'échelle de l'université. S'agissant d'un document perfectible qui évoluera dans les prochaines années en fonction des politiques du moment, la thématique pourra être réabordée. Il rappelle que le texte engage, il faut donc pouvoir tenir la temporalité. En outre, **S. Huguet** rappelle que le SD ne peut contrevenir au règlement intérieur d'amU.

J-M Brezun remercie à son tour pour ces mesures en faveur des étudiants, mais s'inquiète de ceux qui ne se manifestent pas, alors qu'ils sont porteurs de handicap ou issus d'une catégorie sociale très défavorisée. Ces situations peuvent être atypiques, mais créent un sentiment de frustration. Il souhaite savoir si des réflexions peuvent être menées, comme l'accompagnement de ces étudiants durant leurs entretiens médicaux.

N. Mascret explique qu'il existe déjà des éléments de réactions, les étudiants relais sont formés pour être à l'écoute et aptes à orienter ces étudiants démunis. Des actions de communication et de sensibilisation sur les dispositifs durant les journées de pré-rentree sont également mises en place. Tous les événements étudiants doivent intégrer ces notions d'aide au sein de l'établissement, comme dans les épiceries solidaires, où il est question de communiquer à travers des thématiques, comme la précarité menstruelle, pour créer un lien afin de parler de tout.

S. Huguet ajoute que les deux travailleurs sociaux recrutés sont des personnels qui facilitent cette approche auprès des plus fragiles. De plus, les déplacements prévus sur les campus vont permettre d'identifier les problématiques sur différentes localités.

G. Catoni revient sur la communication qui n'est pas efficiente, car les écrans dans les halls d'entrée des bâtiments d'amU tournent dans le vide, les mails qui remplissent les messageries ne sont plus lus, l'affichage papier n'est plus de rigueur, Instagram affiche des « reels » qui n'intéressent pas forcément (...). Il préconise de comparer les actions des entreprises qui utilisent des affichages dynamiques, ou encore les sites gouvernementaux qui ont su se réapproprier une identité numérique, les logos sont dorénavant reconnus pour s'orienter dans l'administration.

N. Mascret explique que le coût énergétique de l'affichage dynamique empêche ce biais de développement, en revanche l'intégration de filtres d'informations sur inst'amU sont réalisables pour cibler les événements que l'on souhaite recevoir.

Une future subvention va permettre l'installation d'un « chat bot » amU, suite au dossier déposé en commun SUIO/DIRFOR/DirNum pour répondre à l'appel à projets FEDER sur le numérique.

F. Desrués demande comment le personnel peut contribuer concrètement à la mise en place de mesures, et s'interroge sur l'efficacité d'une boîte à idées.

N. Mascret explique que le Comité de pilotage va solliciter des personnes métiers ou volontaires, un partage de bonnes pratiques doit être mis en place.

S. Huguet indique également que les actions doivent également émaner des étudiants, notamment au travers des commissions CVEC qui sont le lieu idéal.

La VP Formation confirme que les composantes doivent s'emparer de ce SD et le décliner à un niveau de granularité qui corresponde à leur structure.

Vote :

La CFVU émet un avis favorable, à l'unanimité, au schéma directeur de la vie étudiante amU pour 2025/2030.

(Annexes 2a 2b du présent procès-verbal)

3) Révision du règlement intérieur du dispositif des CVEC de campus, à compter de 2025

**point reporté à une prochaine CFVU*

V – Formation/Pédagogie

1) Ouverture de diplômes en partenariat international (DPI), à compter de 2025/2026

C. Bozzo remercie les quatre experts CFVU, qui ont contribué à analyser les supports, et dont les questions ont permis de finaliser les dossiers auprès des porteurs de projets. Elle présente un support synthétisant les demandes des composantes et précise que ces diplômes sont présentés à l'avis de la CFVU, sous condition d'obtention d'un financement d'Erasmus Mundus.

Dans le cas où les financements ne seraient pas accordés, les dossiers devront être remaniés et présentés hors la procédure « European Joint Master Degree », afin d'ouvrir les échanges à la mobilité pour ces projets favorisant le rayonnement d'amU.

ALLSH en partenariat avec :

Institut d'Ethnologie de l'Université de Münster (Allemagne)
UMAS – Académie des Arts de l'Université de Split Zagrebačka ul (Croatie)
Double diplomation en Master: "Audiovisual and Media Anthropology" [AREA]

ALLSH en partenariat avec :

Universidad Autonoma de Madrid (Espagne)
National and Kapodistrian University of Athens (Grèce)
Université Libre de Bruxelles (Belgique)
Sapienza Università di Roma (Italie)
Double diplomation en Master : "International master south European studies " [Eurosud]

FEG en partenariat avec :

Università Ca' Foscari Venezia (Italie)
Universiteit Antwerpen (Belgique)
Virje Universiteit Amsterdam (Pays-Bas)
Double diplomation en Master : "Economics and finance, curriculum in sustainable finance"

OSU en partenariat avec :

Stockholm University (Suède)
University of Glasgow (Ecosse)
Sapienza Università di Roma (Italie)
Universidad Autónoma de Madrid (Espagne)
Double diplomation en Master : "Transdisciplinary Studies in Climate, Environment and Energy" [Transclim]

N. Gala indique que lors du conseil de composante en ALLSH, il a été rappelé que le dossier EUROSUD est un renouvellement, quant au deuxième il a suscité de gros désaccords, comme les frais d'inscription à 5 000€ pour l'étudiant sortant. Elle ajoute qu'il s'agit d'un diplôme conjoint.

V. Charrasse répond que le dernier dossier transmis à la DIRFOR, pour passage en CFVU, notifie bien « double diplôme ».

La VP Formation rappelle que les dossiers passent sous réserve de l'obtention du financement Erasmus Mundus, afin que les étudiants n'aient pas à financer les frais d'inscription auprès des partenaires.

Vote :

La CFVU émet un avis favorable, par 30 voix pour et 2 abstentions, aux demandes d'ouverture de diplômes en partenariat international (DPI), sous réserve de l'obtention du financement « European Joint Master Degree », à compter de 2025/2026.

Dossiers portés par les composantes ALLSH, FEG et OSU-Pythéas.
(Annexe 3 du présent procès-verbal)

2) Répartition de l'enveloppe budgétaire 2025 destinée à la formation et vie universitaire

La VP Formation indique que le CA du 17/12/2024 a fixé le montant global de l'enveloppe des moyens destinée à la formation : 53 027 000€ pour 2025. Il revient à la CFVU d'arrêter la répartition par enveloppe. Les éléments constitutifs du budget sont identiques à l'année passée.

En revanche, les crédits pour projets structurants Formation France 2030 (AMPIRIC, TIGER, IDEAL (P3), DREAM-U, PANORAMA, CISAM+, BOOSTER) sont en diminution du fait de la restructuration de cette enveloppe et sa réduction aux projets structurants Formation.

Elle remercie la DIRFOR pour cette synthèse, en particulier Jérôme Costantini en charge du contrôle de la soutenabilité de l'offre de formation.

S. Mahdjoub indique que les représentants de CGT-FSU-Solidaires et sympathisant.es maintiennent leur objection concernant la contribution insuffisante de l'État en matière de charges de service public. **L. Badie-Barthes** ajoute qu'il en est de même pour les étudiants de l'Union étudiante.

Vote :

**La CFVU approuve, par 26 voix pour et 6 voix contre, la répartition de l'enveloppe budgétaire destinée à la formation et vie universitaire pour 2025.
(Annexe 4 du présent procès-verbal)**

3) Campagne de sélection en master 1, année universitaire 2025/2026

La VP Formation indique que les places offertes l'année dernière sont maintenues ou réparties. Une légère baisse argumentée est notée aux seins des composantes : ALLSH FDS, FDSP et SMPM (moins d'inscrits, réajustements).

Vote :

**La CFVU émet un avis favorable par 26 voix pour et 6 voix contre, à la campagne de sélection en Master 1 pour l'année universitaire 2025/2026
(Annexe 5 du présent procès-verbal)**



L'ordre du jour est épuisé, la Vice-présidente formation lève la séance à 17h05.



La Vice-présidente formation